

■ **Tamara Entreprise Sàrl en liquidation**, à La Chaux-de-Fonds, exploitation d'un établissement public. (FOSC du 30.04.2004, p. 10). Par ordonnance du 23.06.2004, le Tribunal civil du district de La Chaux-de-Fonds a prononcé la suspension de la liquidation de la faillite de la société, faute d'actif suffisant.
Journal no 1578 du 25.06.2004
(02337364 / CH-645.1.010.055-6)